

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1^{er} juin 2020 à 19 h 30, à huis clos et par visioconférence.

SONT PRÉSENTS :

Marie-Ève Thériault	mairesse suppléante
Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

EST ABSENT :

Pierre Cormier	maire
----------------	-------

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Madame la mairesse suppléante ouvre la séance à 19 h 30

**RÉSOLUTION N° 1122-20
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire les modifications suivantes :

Retrait :

4.2 Contrat 2020-200 « Réaménagement de la courbe sur la rue du Canot » : rapport et octroi

Ajouts :

7a) Services professionnels - Assistance technique : mandat
7b) Emploi d'été - Camping municipal : embauche.

Il est proposé par le conseiller le conseiller Jonathan Blais appuyé par le conseiller le conseiller Charles Arsenault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec les modifications ci-haut mentionnées, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 1123-20
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 ET 7 MAI 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenues les 4 et 7 mai 2020, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que les procès-verbaux des séances du Conseil tenues les 4 et 7 mai 2020 soient, et par la présente, sont adoptés tels que déposés.

RÉSOLUTION N° 1124-20
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 29 MAI 2020

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 81 602,05 \$ en date du 29 mai 2020.

RÉSOLUTION N° 1125-20
PRÉPOSÉ AUX LOISIRS ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT l'appel de candidature à l'interne au poste de préposé aux loisirs et à l'entretien des bâtiments;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de monsieur Camil Landry à titre de préposé aux loisirs et à l'entretien des bâtiments et que la rémunération soit fixée à la classe 6, échelon 01-10-2019 de l'échelle salariale de l'opérateur/journalier, applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

RÉSOLUTION N° 1126-20
MAIRE SUPPLÉANT : NOMINATION

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer parmi les membres du Conseil un maire suppléant pour la période de juillet 2020 à février 2021 inclusivement;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le conseiller Jonathan Blais agisse à titre de maire suppléant pour la période allant de juillet 2020 à février 2021 inclusivement.

Que le maire suppléant soit autorisé à agir à titre de représentant de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, afin de siéger sur le conseil de la MRC de Minganie pour cette même période, en l'absence du représentant de la Municipalité, en l'occurrence de monsieur Pierre Cormier.

RÉSOLUTION N° 1127-20
SEMO CÔTE-NORD : AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que mesdames Meggie Richard, directrice générale et Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soient autorisées à agir et signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, dans le contrat d'intégration au marché du travail du programme SEMO.

Que madame Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soit autorisée à faire les demandes de versements dans le cadre dudit programme.

RÉSOLUTION N° 1128-20
REPRÉSENTANTE DE LA BIBLIOTHÈQUE AUPRÈS DU CENTRE RÉGIONAL DES
SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA CÔTE-
NORD : NOMINATION

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que madame Lise Lebrun soit nommée, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, responsable auprès de la bibliothèque municipale affiliée au réseau des bibliothèques du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Côte-Nord.

RÉSOLUTION N° 1129-20
SERVICES PROFESSIONNELS - ASSISTANCE TECHNIQUE : MANDAT

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de donner un mandat pour services professionnels en assistance technique dans le réaménagement des intersections et une piste cyclable dans le secteur des rues de la Digue et Caillou;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal retienne les services de la firme Groupe-conseil TDA pour assistance technique dans le réaménagement des intersections et une piste cyclable dans le secteur des rues de la Digue et Caillou, tel que décrit dans l'offre de services professionnels datée du 28 mai 2020.

RÉSOLUTION N° 1130-20
EMPLOIS D'ÉTÉ - CAMPING MUNICIPAL: EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher du personnel pour l'opération du camping municipal durant la période estivale;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que la Municipalité embauche les personnes suivantes pour l'opération du camping municipal durant la période estivale.

- Yves Dresdell, responsable
 - Maryse Gravel
 - Liliane Boudreau
 - Élise Thibodeau
 - Lucie Lebrun
-

RÉSOLUTION N° 1131-20
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 55.

Marie-Ève Thériault, mairesse suppléante

Meggie Richard, directrice générale